



Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire

12 janvier 2019

Étaient présents (membres) :

- Robin Anthoine-Milhomme
- Xavier Cabanne
- Julien Chanudet
- Aurélien Collin
- Florian Ducros
- Charlotte Durand
- Tony Gimier
- Michael Georges
- David Mougenot
- Fabien Dumas
- Rémi Le Brouster
- Lydie Bois-Bodin
- Sébastien Vincent
- Samuel Briolat
- Karine Lebon
- Mathéo Vanus
- Alexandre Freitas
- Adrien Da Costa
- Nicolas Langlet
- Solène Loissier
- Olivier Bellini
- Véronique Ducros
- Charles Lebon

Était excusé :

- Éric Malleret (avec pouvoir à Xavier Cabanne)

La réunion s'ouvre à 14h36.

Le Président animera cette assemblée, le Secrétaire sera le secrétaire de séance.

En introduction, le Président remercie les personnes présentes, et rappelle l'ordre du jour.

Il donne ensuite lecture du rapport moral pour l'année 2018 : l'association compte actuellement 40 membres, dont 24 nouveaux inscrits ce qui est appréciable. Les activités se sont étoffées, avec un changement dans l'équilibre de celles-ci, et la mise en place de nombreuses animations, dont récemment la création d'une ligue *Blood Bowl*.

[Charlotte Durand rejoint la séance]

Diverses journées thématiques ont été organisées tout au long de l'année, ainsi que des tournois (*Magic*,

Hearthstone, Keyforge...). Une porte ouverte jeu de rôle a eu lieu, avec la présence d'un invité prestigieux en la personne de Pierre Rosenthal. Sélénium est intervenue sur invitation lors de quatre manifestations extérieures (médiathèques de Commeny et Domérat, festival "C'est ton tour", amicale laïque de Désertines), et était présente au *Week-End du Jeu* (WEDJ).

L'association s'est également attelée, suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire de septembre, à la refonte des Statuts et du Règlement Intérieur.

→ Le rapport moral est adopté à l'unanimité (23 votes pour).

Le Secrétaire donne lecture du rapport financier établi par le Trésorier (excusé) : l'encours de la caisse s'élève actuellement à 606,41 €, contre 548,53€ au début de l'exercice précédent, soit un bénéfice de 57,88€ pour 2018. Les crédits sont le fait des cotisations d'adhésion, de la vente de produits *Magic*, de frais d'inscription aux tournois, et d'un don. Les débits sont constitués des cotisations d'assurance pour 2018 et 2019, et de lots pour un tournoi.

→ Le rapport financier est adopté à l'unanimité (23 votes pour).

Le Président propose de passer au débat et au vote sur le projet de Statuts de l'association, transmis avec la convocation.

Adrien s'inquiète de l'éventuel empêchement du Président, dans le cas de la nécessité de convocation d'une AGE : l'article 11 prévoit que la moitié plus un des membres peuvent demander une AGE, mais il convient au Président de la convoquer, car ce rôle lui est confié par les Statuts, article 13 (qui permet le remplacement du Président si besoin).

Florian soulève la question de l'égalité sur les votes pour l'élection au CA : ceci est traité dans le Règlement Intérieur.

Le bulletin peut comporter un ou plusieurs noms, les candidats à départager étant, par nature, plusieurs : libre aux électeurs de ne pas se prononcer en votant pour l'ensemble des candidats. Un bulletin ne portant aucun nom étant, quant à lui, considéré nul. Ce cas soulève cependant un soin à apporter sur l'ensemble du RI concernant la recevabilité des bulletins durant un scrutin. Une modification du RI sera proposée lors du prochain CA.

→ Les Statuts sont adoptés par 20 voix pour, 0 contre et 3 abstentions.

Le Président présente le nouveau Règlement Intérieur voté par le Conseil d'Administration et transmis également avec la convocation. Il demande si les membres ont des remarques ou questions à ce sujet.

Il soumet ensuite à débat et au vote de l'assemblée, la question du montant des cotisations.

L'augmentation et la dégressivité font l'objet de vives discussions.

Pour les membres actifs, il est décidé d'un nouveau tarif à 15€ annuels : adopté par 20 voix pour et 3 contre.

Avec dégressivité d'1€ par mois : adopté par 21 voix pour et 2 voix contre.

Pour les membres bienfaiteurs, il est décidé d'un tarif "à partir de 16€ non dégressif" : adopté par 13 voix pour, 8 voix en faveur d'un seuil plus élevé et 2 abstentions.

[Charles Lebon rejoint la séance]

Pour les familles, il est décidé qu'à partir de deux adultes inscrits, les mineurs sont dispensés de cotisation : adopté par 16 voix pour, 4 contre et 4 abstentions (une preuve de filiation pourra être cependant exigée).

Pour les membres institutionnels, le tarif de 30€ non dégressif est acté : adopté à l'unanimité.

Le Président propose de procéder à l'élection du nouveau Conseil d'Administration.

Il est proposé par le CA sortant un nombre de sièges de sept pour cette année : adopté par 22 voix pour, 0 contre et 2 abstentions.

Après la déclaration des candidats, au nombre de sept, il est procédé au vote à bulletin secret (sept noms maximum par bulletin).

Le nouveau Conseil d'Administration est constitué de :

- Xavier Cabanne (21 voix)
 - Florian Ducros (20 voix)
 - Robin Anthoine-Milhomme (20 voix)
 - Éric Malleret (20 voix)
 - Julien Chanudet (19 voix)
 - Michael Georges (18 voix)
 - Lydie Bois-Bodin (8 voix)
- (Aurélien Collin, avec 19 voix, a refusé son élection)

Le Président laisse maintenant la place aux questions diverses, ne donnant pas lieu à vote.

- David propose l'organisation d'une journée thématique "jeux vidéo rétro"
- Nicolas indique que l'animation prévue auprès de l'association Épi de lumière est une bonne idée, mais l'organisation en sera délicate, et fait savoir que l'option de leur laisser les jeux acquis dans le cadre de la constitution du fonds Aurélie Astanière, qui fut un temps évoquée, n'est pas bonne (risque de perte/vol/ dégradation)
- Mathéo demande l'organisation de tournois *Magic*
- Solène suggère de recourir aux éditeurs pour obtenir des jeux pour l'association
- David propose l'organisation d'une bourse aux jeux (vente/échange de vieux jeux), ouverte aux non membres
- Xavier en appelle aux bonnes volontés pour organiser un événement pour la Fête du Jeu en mai
- Xavier en appelle également aux compétences pour constituer une commission communication (gestion du site Web, la page Facebook, la newsletter,...)
- Michaël propose l'organisation d'une journée thématique "jeu de société ayant fait l'objet d'une adaptation en jeu vidéo ou le contraire"
- il est évoqué le partenariat avec le café-jeux "Un pion c'est tout !", renouvelé en 2019 avec notamment une offre de prêt de jeux à l'association

Le Président déclare la séance close à 16h40.

J. CHANUDET,
Secrétaire



X. CABANNE
Président



E. MALLERET
Trésorier

